

Image not found or type unknown



Licenciement et recrutement

Par **unnek11**, le **01/08/2015** à **11:26**

bonjour, je travaille dans une entreprise en redressement judiciaire, mon employeur peut il licenciés économiques puis réembauché d'autres employés pour les memes postes de travail?

Par **P.M.**, le **01/08/2015** à **11:47**

Bonjour,

Cela ne devrait plus être l'employeur qui procède aux licenciements mais l'administrateur judiciaire et il faudrait savoir s'il est informé de cette pratique...

Il faudrait savoir aussi si les salariés licenciés ont fait valoir qu'ils entendaient faire valoir leur priorité de réembauchage dans l'année qui suit...